Programme de Formation

PSC Premiers Secours Citoyen PASS REGION Jeunes

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

L'Unité d'Enseignement « Premiers Secours Citoyen - PSC (anciennement Prévention et Secours Civiques de niveau 1 - PSC1)», d'une durée de 7 heures, s'adresse à toute personne citoyenne, âgée de 10 ans au minimum, qui désire acquérir les capacités nécessaires pour exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence, d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours

Cette formation est ouverte y compris aux Personnes en Situation d'Handicap (P.S.H.)

Lycéens ou Apprentis détenteurs d'une carte PASS REGION en cours de validité

Objectifs pédagogiques

L'Unité d'Enseignement « Premiers Secours Citoyen - PSC » a pour objectif de faire acquérir aux citoyens les capacités nécessaires pour porter assistance de manière bénévole à une personne en situation apparente de péril grave et imminent en réalisant des gestes salvateurs, conformément aux dispositions de l'article L. 721-1 du code de sécurité intérieure

- Analyser une situation, se protéger soi & la victime
- Agir face à tout type d'accident, à un malaise (alerter les secours notamment)
- Effectuer les gestes de secours appropriés et surveiller l'évolution de l'état de la victime jusqu'à l'arrivée des secours

Description

Séquence n°1 : La protection
Séquence n°2 : L'alerte et la protection des populations
Séquence n°3 : Le malaise
Séquence n°4 : La perte de connaissance
Séquence n°5 : Cas concret de synthèse
Séquence n°6 : L'arrêt cardiaque
Séquence n°7 : L'obstruction des voies aériennes
Séquence n°8 : L'hémorragie
Séquence n°9 : La brûlure

Séquence n°10 : Les plaies
Séquence n°11 : Les traumatismes
Séquence n°12 : Cas concret de synthèse

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Modalités adaptées sur demande aux personnes en situation de handicap ou dont les conditions physiques ne permettent pas de réaliser les exercices pratiques

Modalités pédagogiques

Cette formation, essentiellement pratique, est effectuée à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mise en situation d'accidents simulés

Encadrement par un formateur aux premiers secours (PAE FPS ou équivalent) sapeur-pompier professionnel ou volontaire

Moyens et supports pédagogiques

Support pédagogique numérique (sons, vidéos, interactions)
Mannequins adulte, enfant, nourrisson
Défibrillateur de formation
Matériel de simulation pour cas concrets et démonstrations
Ordinateur + vidéoprojecteur + support numérique
Livret pédagogique par apprenant (optionnel)

Modalités d'évaluation et de suivi

A l'issue de la formation, un certificat de compétences de « Citoyen Sauveteur » - PSC, suivant l'arrêté du 15 juin 2024, est délivré aux stagiaires qui ont :

participé à toutes les phases de la formation ;
fait réaliser ou réalisé tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique ;
participé une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application (cas concret)

Pour garder le bénéfice du certificat de compétences de « Citoyen Sauveteur » - PSC, une formation continue n'est pas obligatoire

Néanmoins, celle-ci est vivement conseillée